

COMMUNE  
DE  
57480 KERLING-LES-SIERCK

## ARRETE N° 2/2016



☎ 03 82 50 17 75  
Fax : 03 82 55 06 73

portant autorisation d'occupation du  
domaine public communal : de la  
Départementale 855 jusqu'à la « Route  
de Kaltweiler » à KERLING-lès-SIERCK

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

**VU** les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

**VU** la demande de la société **CAPECOM 44, rue des Garennes 57155 MARLY**, mandatée par **ORANGE/CAPECOM**, qui va réaliser des travaux d'enfouissement de réseaux **sur la Départementale 855 jusqu'à la « Route de Kaltweiler » à KERLING-lès-SIERCK à compter du jeudi 7 janvier jusqu'au jeudi 21 janvier au 19 février 2016;**

**CONSIDERANT** que des travaux d'enfouissement de réseaux seront réalisés, qu'à cette occasion la chaussée sera rétrécie et ceci pour préserver la sécurité des riverains comme celle des usagers.

### ARRETE

**Article 1** - La circulation des véhicules de toutes catégories sera ralentie par alternat avec feux ou manuel de 8h00 à 17h00 en fonction de l'avancement des travaux sur la D 855 jusqu'à la « Route de Kaltweiler » à KERLING-lès-SIERCK à compter du jeudi 7 janvier jusqu'au jeudi 21 janvier au 19 février 2016;

**Article 2** - Il appartiendra à la Sté **CAPECOM** de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1.

**Article 3** - Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune.

**Article 4** - Une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Sierck-lès-Bains.
- CAPECOM 44, rue des Garennes 57155 MARLY

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 18/01/2016

